



## **Déclaration liminaire – CSA-D du 30 mars 2026**

Madame la Directrice Académique, mesdames et messieurs les membres du CSA-D,

Le CSA-SD portant sur la carte scolaire du 1er degré est un moment fort et très attendu par les équipes. C'est à partir du projet annoncé aujourd'hui que les collègues vont commencer à se projeter sur la prochaine rentrée scolaire.

Depuis quelques années s'est amorcée une diminution globale du nombre d'élèves. Cette tendance devrait être une chance pour l'école de la République.

Ce devrait être l'opportunité de réduire notablement et durablement le nombre d'élèves par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de réussite de tous les élèves.

Ce devrait être l'opportunité d'accroître le nombre d'enseignant.es spécialisés.

Ce devrait être l'opportunité d'augmenter le nombre de remplaçants afin de voir renaître une vraie formation continue de qualité, avec des échanges de pratiques dédiés, et des stages longs, notamment sur la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Ou encore l'opportunité de ne pas limiter les collègues qui souhaitent bénéficier de leurs droits syndicaux sans priver leurs élèves d'enseignement.

Ce devrait être l'opportunité de permettre un meilleur équilibre vie pro/vie perso en permettant aux collègues de se rendre à des RDV médicaux sans leur rajouter la punition d'un retrait de salaire et d'une journée d'AGS car avoir des problèmes de santé n'est pas un choix ...

Hélas le gouvernement a opté pour une limitation des coûts et une devise « faire toujours plus avec moins »

Pourtant, la France reste l'un des pays de l'OCDE où le nombre d'élèves par classe est l'un des plus élevés, en particulier dans le 1er degré.

Pourtant les enquêtes internationales pointent les unes après les autres un niveau faible des élèves français. Sans que personne ne pense que ces deux éléments puissent être corrélés.

Pourtant le quotidien dans les classes et les écoles est trop souvent épuisant : complexité de l'inclusion et difficulté de la gestion des élèves à comportement hautement perturbateur.

Pourtant, le moral des enseignants n'a jamais été aussi bas, le nombre de démissions et de demandes de ruptures conventionnelles jamais aussi haut, la volonté de quitter l'Éducation Nationale aussi assumée.

Les enseignants ont besoin de soutien, de formation et de sérénité.

Comment assurer la réussite de tous les élèves quand les moyens humains et financiers diminuent et que les conditions de travail se dégradent ?

Dans l'Allier les cartes scolaires se suivent...et malheureusement, elles se ressemblent. Mais alors avec ce printemps fleurissent les incohérences.

D'abord sur la méthode, il y a eu le devoir de réserve, ensuite il y a eu le refus d'un groupe de travail enfin il a fallu supplier pour avoir des documents de travail où était fléchés les écoles menacées ! On nous parle d'harmonisation académique mais ce ne fut pas le cas puisque les autres départements ont eu les documents.

Ensuite, sur le calendrier nous n'y reviendrons pas mais faire un CDEN avant même d'avoir fait le CSA de repli est une vision bien étriquée du dialogue social.

Le printemps fleurit et les incohérences demeurent :

Préférer ouvrir des postes de conseillers pédagogiques pour s'occuper de l'école inclusive quand en face il n'y ni AESH, ni place en ULIS, ni place dans le médico-social. Prendre sur le contingent de postes départemental pour la mise en place des PAS, une fois de plus on crée des dispositifs à mettre en place à moyen constant sans vraiment savoir de quoi il en retourne.

Avoir deux conseillers pédagogiques départementaux à la formation alors même que les départements de nos strates tant comparés pour nous supprimer des classes en ont un seul.

Fermer des classes en zone rurale parce que les classes à triple niveaux c'est problématique et proposer aux collègues des zones urbaines ou péri-urbaines de faire du triple niveaux pour expliquer une non ouverture alors que les effectifs la justifieraient.

Menacer de fermeture une école en REP, école en quartier prioritaire de la ville et monter à 26 par classes en Petite Section.

La liste est longue mais faute d'avoir eu un groupe de travail nous devons passer activement aux écoles menacées, aux écoles qui devraient avoir une ouverture.

Cette carte scolaire départementale est à l'image du mépris national pour l'éducation reléguée au 9e rang de l'ordre protocolaire.

A l'image du manque de reconnaissance, du manque de respect de la part de l'État qui deviennent tout à fait insupportables.

A l'image de collègue que l'on essore toujours plus, à qui l'on ne donne pas les moyens concrets pour l'école inclusive et l'explosion des fiches SST cette année dans l'Allier en est la preuve.

A l'image des directeurs et directrices d'écoles à qui l'on demande toujours plus en voulant mettre un directeur unique par RPI. Quid de la responsabilité quand il n'est pas sur site, quid de la décharge nous n'en savons rien.

A l'image, du manque de PSY EN pour faire ne serait-ce que les orientations des élèves sur le bassin de Moulins.

A l'image des collèges où le collège Cerilly pourtant fléché par le ministère et qui pourtant se trouve être le collège avec le plus grand nombre d'élèves par division.

Avec ce projet de carte scolaire ce n'est pas 9 postes d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré que perd le département mais bien 15 car il faut financer des PAS et des postes de conseillers pédagogiques qui faute de moyens n'auront de choix que d'expliquer aux collègues comment se passer de ce dont ils ont besoin.